

CHANTIERS D'INSERTION :

quelles activités pour quel public ?

Au regard de la définition que les chantiers d'insertion donnent d'eux-mêmes (1), il est bien difficile de saisir la spécificité du projet de chacun. Pourtant les chantiers d'insertion recouvrent concrètement des réalités très diverses. Non seulement la nature de l'activité varie d'un chantier à un autre, mais plus encore le type d'encadrement et d'accompagnement social qu'ils pratiquent. Afin de répondre efficacement aux besoins des publics, leur orientation vers les chantiers devrait se faire en fonction de ces aspects qui les différencient. Cependant, la prescription est encore largement dominée par un principe de proximité géographique.

De leur côté, les partenaires institutionnels appréhendent les chantiers au travers de la nature de l'activité, qui en est l'aspect le plus lisible (espaces verts, tri-débarras, activités culturelles, sous-traitance industrielle), ce qui conduit la plupart des chantiers à réagir : ces activités ne sont conçues à l'origine des chantiers, rappellent-ils, qu'en tant que support de l'insertion socioprofessionnelle. De là à occuper ces publics avec n'importe quelle tâche, il n'y a peut-être qu'un pas... C'est pourquoi il serait intéressant de savoir comment les personnes concernées perçoivent les tâches qui leur sont confiées.

Ceci dit, les chantiers ont aussi, pour la plupart, engagé des réflexions sur les compétences acquises en cours de chantier, et leur « transférabilité » vers des secteurs professionnels. Il est bien rare

que les travailleurs des chantiers, lorsqu'ils trouvent à leur sortie un travail, aussi précaire soit-il, aboutissent dans le secteur d'activité du chantier, et tel n'est pas le but des chantiers d'insertion. Mais mieux connaître les parcours qu'ils suivent permettrait sans doute de concrétiser cette notion de « transférabilité » des compétences et d'établir un lien plus tangible entre les chantiers d'insertion et le « monde du travail », ce dernier représentant en effet « tout un monde », fort distant, pour ces publics...

C'est ainsi qu'émerge la nécessité de définir avec précision la nature des postes qu'ils occupent, en y faisant entrer de nombreux critères allant bien au-delà de la nature de l'activité : l'utilité sociale (vis-à-vis de qui, en quels termes,...), l'environnement (activité en extérieur, sur un poste isolé, en contact avec un public,...), l'autonomie (intégration dans une équipe,...), le type de produit ou de service, la technicité du geste, l'accompagnement (qualification des encadrants, méthode spécifique d'accompagnement,...), etc.

Ce travail de redéfinition des postes et des activités des chantiers et ateliers d'insertion est, en soi, tout un projet... Plus simplement, c'est avant tout une attention à porter aux personnes concernées et à ce qu'elles deviennent.

Sophie Ebermeyer
Chargée études

à Économie & Humanisme (2)

(1) Dans les fiches bilan communiquées à la DDTEFP et à la CLI, ou lorsqu'on les interroge.

(2) D'après l'étude réalisée par **Economie & Humanisme** à la demande de la DDTEFP et de la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole, dont la commande avait une visée très pratique : fournir des pistes d'actions concernant les activités proposées, l'accompagnement social et professionnel, la prescription et le financement.